

L'attractivité touristique de l'étang de Baye et du canal du nivernais menacée par le changement climatique : comment mobiliser les acteurs pour s'adapter ?

Restitution de l'immersion
du Cycle Annuel de l'IHEDATE

– 24-26 septembre 2025

Nous sommes un groupe d'acteurs engagé dans un parcours de

Institut des Hautes Études pour l'Aménagement des Territoires

Notre angle d'approche du Cycle Annuel de l'IHEDATE

Adapter les territoires à +4°

Auditeur·trices embarqué·es

Une expérience et des regards croisés

Juliette Berthon

Directrice RSE Innovation – Sogaris

Gérard Clément

Maire - Ville de Tendon

Michel Felkay

Directeur de la police municipale et de la prévention -
Ville de Paris

Margot Houalet

Cheffe du bureau eau et biodiversité - Ministère des Armées

Sophie Jeantet

Directrice de la mission Opération d'intérêt métropolitain
Bordeaux Aéroparc - Métropole de Bordeaux

Fanny Laurence

Directrice des opérations d'aménagement – Nhood

Michèle Le Loir

Directrice adjointe aménagement et habitat - Métropole
de Rennes

Antoine Lebel

Directeur - Cerema Hauts-de-France

Frédéric Leveillé

Président - Intercommunalité de Terres d'Argentan

Catherine Maligne

Directrice de cabinet du directeur général – Cerema

Julie Tissot

Directrice régionale adjointe, DRIEAT Ile de France

Rappel du sujet posé par le Département :

**Quel est l'avenir de l'Étang de Baye ?
Quelle attractivité touristique dans un contexte de
changement climatique et de présence de
cyanobactéries qui ne cesse de se renforcer ?
Comment les acteurs perçoivent les enjeux de ce
territoire?**

4 interrogations spontanées pour notre groupe :

Les cyanobactéries sont-elles le vrai problème ?

L'Étang de Baye est-il le bon périmètre “miroir grossissant” des enjeux ?

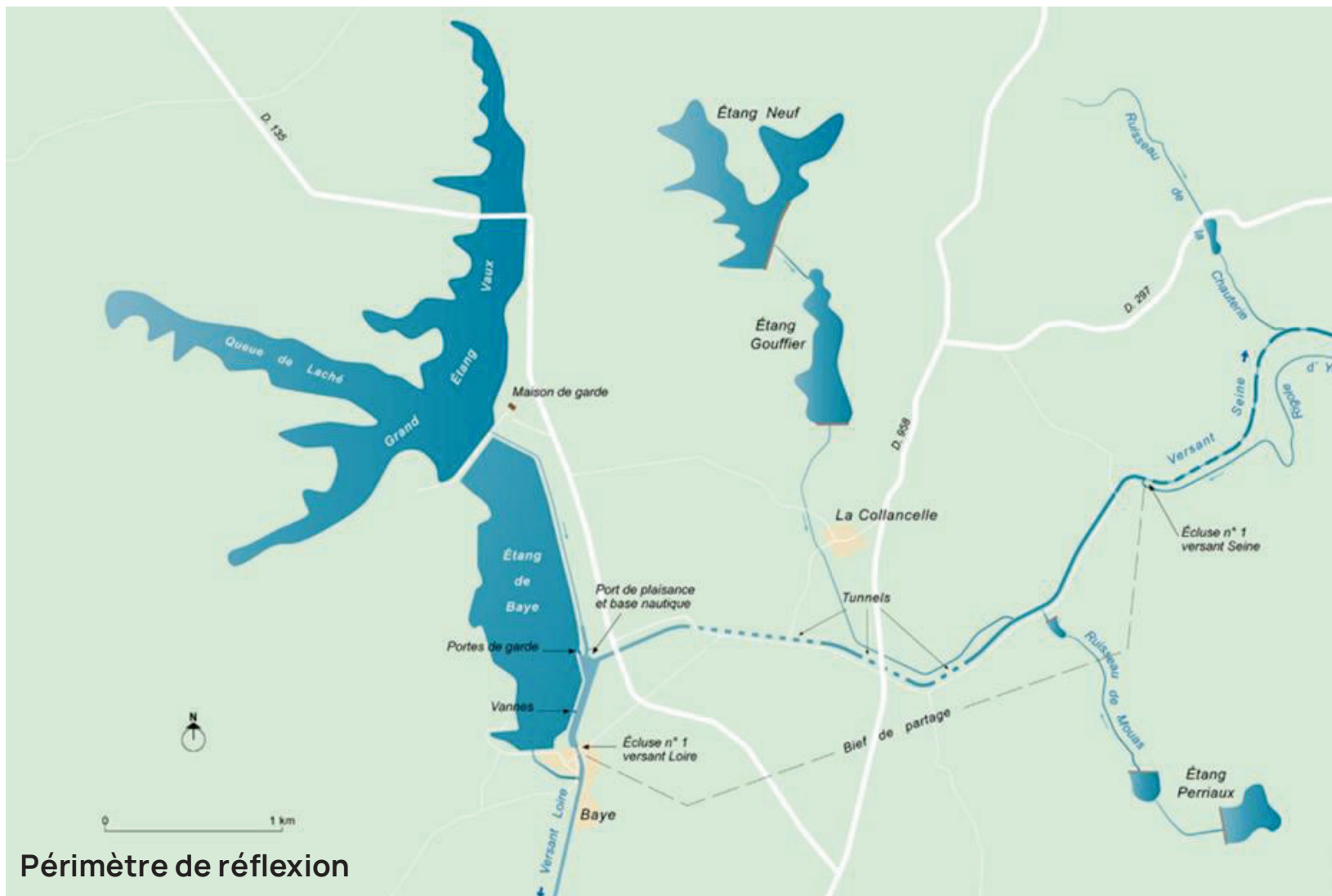
Le tourisme est-il le bon angle d'entrée ?

Le changement climatique comme une “opportunité” ?

Deux points d'entrée essentiels dans notre lecture :

ESPACE / L'étang de Baye prend place dans un vaste territoire d'eau, et c'est ce système d'ensemble qui doit être le point d'entrée du questionnement et du dialogue entre les acteurs.

TEMPS / La (ré)articulation de temporalités différentes est indispensable



Périmètre de réflexion



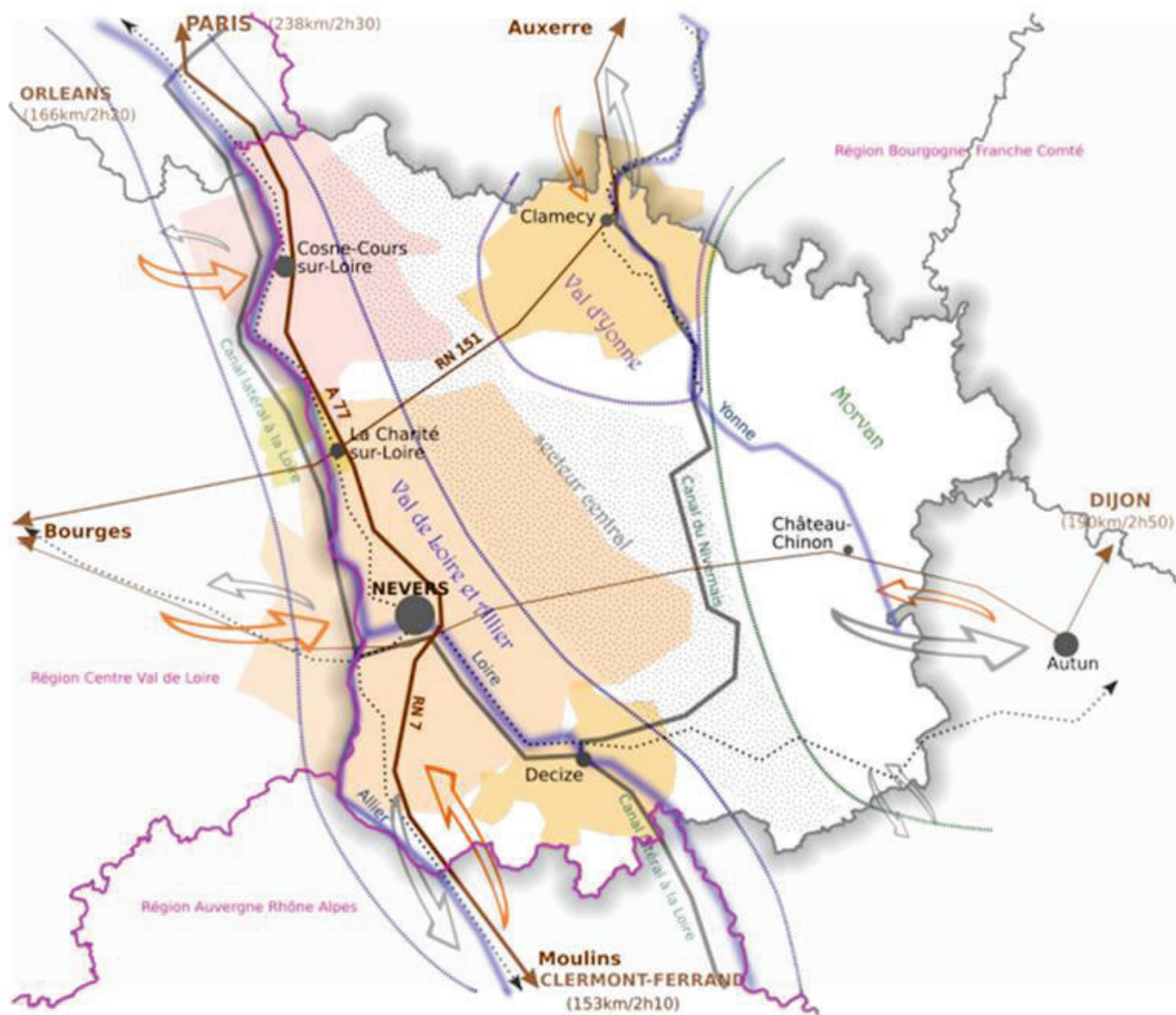
- 174 km pour 116 écluses
- 2 départements
- Loueurs internationaux et nationaux
- Flotte de 100 bateaux

2020-2021 : « Imagine le canal du nivernais »



Demain :

2026-2030 : nouveau contrat (gouvernance, objet, périmètre)



Barrières naturelles :

- La Loire, l'Allier et l'Yonne
- ▬▬▬▬ Le Morvan

Secteurs :

- ▬▬▬▬ Morvan
- ▬▬▬▬ Val de Loire et Allier
- ▬▬▬▬ Val d'Yonne
- central

Transports :

- réseau routier principal
- ⋯⋯⋯ voie ferrée
- canaux

Interactions des villes :

- Aire d'attraction des villes (INSEE)
- Ville (taille proportionnelle au nbre d'habitants)
- ↔ Flux d'échanges privilégiés

Source des données :
 © IGN - BDALTI - BDCARTO © INSEE
 Réalisation : DDT58 - SAT / BATIG

Un Canal ...

- qui structure pour le “Coeur” Nivernais, qui porte un dynamisme au-delà de son strict linéaire
- qui constitue un bien commun infrastructurel et patrimonial dont l’usage a évolué
- qui assoit une identité forte et constitue un élément de fierté
- qui doit être le support d’une stratégie de résilience du territoire : valoriser et préserver un patrimoine naturel et de biodiversité, protéger la ressource en eau, assurer une robustesse économique



2026, une fenêtre d'opportunité

2026

Renouvellement de la concession Département/VNF
Evolution du Syndicat Mixte du Canal du Nivernais

AMI TACCT : diagnostic

Livraison
diagnostic

Etudes sur le
plan d'action et
les partenariats

Réflexion sur gestion de la base

Reprise de l'activité d'Aquafluvial

Confortement de l'activité du club de voile

Création d'une « escale nature » ?

Rénovation de la maison des ingénieurs

Devenir du centre de vacances de Palaiseau

La problématique telle que nous la reformulons :

Quelle stratégie d'adaptation pour porter un projet de territoire ?

et comment offrir des perspectives renouvelées aux habitants et usagers d'aujourd'hui et de demain, aux acteurs privés et publics ?

De la “*Niévrose*” à la fierté du coeur nivernais

Observations

Tourisme et loisirs
natures et nautiques

Adaptation au
changement
climatique

Cyanobactéries

Chef de file

Projet de territoire

Observations à chaud

Ressource en eau

Attractivité

Identité(s)

Gouvernance ?
Compétences ?

Territoires de vie à connecter

Échelles d'intervention

Une trentaine d'entretiens en 2 jours

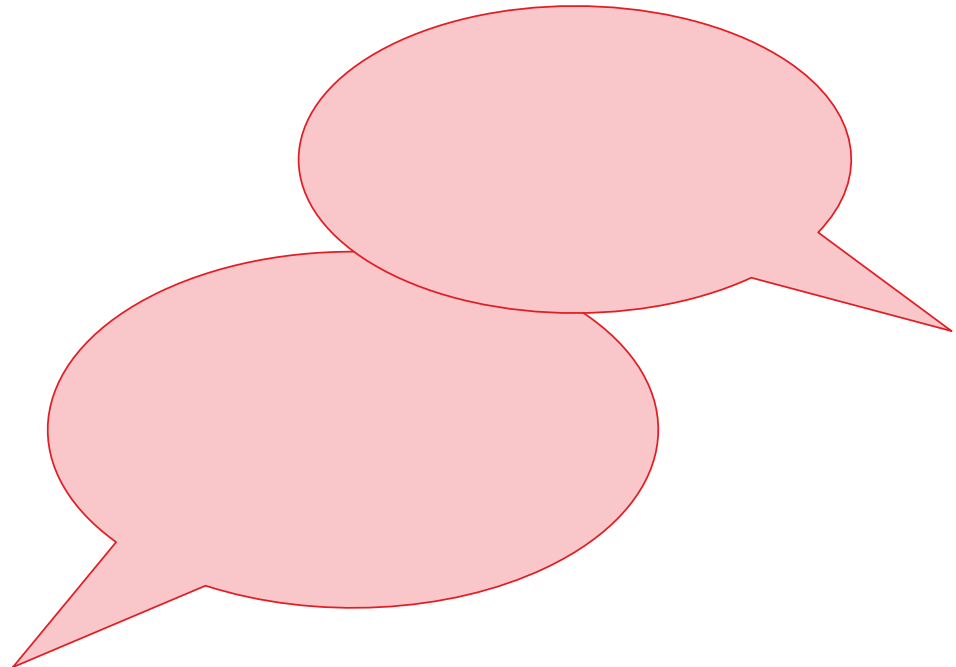
**pour comprendre et analyser
la perception des enjeux du territoire**

Acteurs institutionnels

Conseil départemental	Blandine DELAPORTE Stéphanie ROBINET, Laurent JOLY, Florence NDAKONAN, Anne-Sophie BALLARD, Sophie DE CHAMPSAVIN	
Région Bourgogne-Franche-Comté	Bertrand BARRE	Chargé de mission Natura 2000
Communauté de communes Tannay Brinon	Jean-Charles ROCHARD	Président
Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais	Jean-Luc GAUTHIER Marie SUCHOT	Président Chargée de mission culture, tourisme, action sociale
Mairie de Bazolles	Jocelyne BAROIN	Maire
Mairie Vitry Laché	Etienne DROIN	Maire
Mairie La Collancelle	Laurent CORNU	Adjoint
Mairie de Corbigny	Maryse PELTIER	Maire
Office Tourisme Tannay Brinon Corbigny	Vanice TANE MAKOUGAN Makougan	Chargée de développement touristique
Office Tourisme Coeur de Nièvre	Isabelle BAZIN	Chargée d'accueil et de promotion touristique
Syndicat Mixte du Canal du Nivernais	Frédéric DURVILLE	Directeur
Pays Nivernais Morvan	Nadège DUPONT	Directrice
ARS	Carolyne GOUIN, Virginie POT	
ONF	Hervé POMPONNE	Responsable Unité territoriale au haut Nivernais

Acteurs institutionnels	PNR MORVAN	Laurent PARIS	Chef du Pôle Environnement
	Agence de l'eau Loire Bretagne	Bruno TEXIER	Allier Loire Amont
	Chambre de l'Agriculture	Claire MARCEAU	
	Nièvre Attractive	Catherine DESPALLES	Directrice
Associations	Activital	Jérôme JAMES	Directeur Général
	Fédération de pêche	Yvan ALFIER	Directeur
	Association de pêche	Martin THIERRY	
	Cercle Nivernais de Voile	Jean-Luc DION Marc-Christophe JACQUET	
Acteurs économiques	Agriculture	Monsieur Boussard	Agriculteur
	CNPF Centre national de la propriété forestière	Betty MOLINIER DOUCET	Responsable de l'antenne de la Nièvre
	Activités forestières	Jean-Paul DEBEURET	Propriétaire forestier
	Restaurant La Marine	Patrick GUILLOT	Dirigeant
Observateur		François PHILIZOT	Haut fonctionnaire résidant à Corbigny

Verbatim



Démographie et dynamiques locales :

- « Population très vieillissante », « café asso = club 3e âge », « il manque de jeunes »
- « Richesse tellement incarnée qu'elle disparaît quand les personnes quittent le territoire ou partent en retraite »
 - « Les gens sont un peu plan plan chez nous »
 - « Tout est en déclin »

Eau :

- « Il faut stocker l'eau dans les sols pour alimenter les cours d'eau qui alimentent les réserves d'eau qui alimentent le canal ; tout un système »
- « Ces 2 étangs, artificiels, ont un mauvais rôle dans le cycle de l'eau »
 - « Fonction première de ces Etangs : le canal »
 - « IL faut dé-drainer »
 - « En 2050 ? Les étangs seront à sec »
 - « Fort attachement au canal et à ses étangs »
- « Les infrastructures hydrauliques sont archaïques »
 - « Et si le canal était le trait d'union ? »

Nature et Patrimoine environnemental :

- « S'émerveiller devant la nature, arrêtons d'être défaitistes quand on habite ici, la nature est magnifique »
 - « Nous avons de la matière à offrir »
 - « Le terrain de jeu est d'enfer »
 - « Les nivernais ne sont pas conscients du potentiel »
- « Les gens nous disent : c'est joli chez vous mais il n'y a pas grand chose à faire et c'est pas bien entretenu »
- « Un lieu vierge de diagnostics et d'expertises sur le fonctionnement des milieux et les pressions qu'ils subissent »

Cyanobactéries :

- « Les cyanobactéries ont bon dos »
- « Il y en a toujours eu, c'est exacerbé par le CC » ;
 - « Plus on mesure, plus on en trouve » ;
 - « Interdire les activités nautiques c'est aberrant ! »
- « Sur les grands lacs de Seine : la source du phosphore est d'origine agricole »
 - « On cherche à endiguer un phénomène naturel »
 - « Les mesures de précaution appliquées sont une foutaise »
- « La cyano bactérie doit être traitée mais dans la problématique globale de ressource en eau et de gouvernance »

Forêts :

- « Les forestiers travaillent ensemble sur l'adaptation au changement climatique »
 - « On a affaire à un grand propriétaire »
 - « Attention à la gestion forestière brutale »
- « Je gère ma forêt en toute autonomie ; les relations sont très tendues avec le CD »

Agriculture :

- « Dans les années 80, un seul verbe en agriculture : PRODUIRE »
 - « Mon métier d'agriculteur est difficile et je dois continuer »
- « Quand le tracteur coûte + cher que la maison, faut se poser des questions »
- « Les agriculteurs ne sont pas prêts à entendre qu'il faut changer de modèle »
 - « On ne travaille pas assez avec les agriculteurs »
 - « en 2050? On va vivre une déprise agricole »

Pêche :

- « c'est l'activité la plus importante »
- « le projet de la fédération de pêche était trop ambitieux »
- « la pratique de la pêche "No kill": les cyanobactéries ne créent pas d'inquiétude »
- « Les pêcheurs sont les sentinelles des milieux aquatiques »

Baignade :

- « L'Etang de baye c'est vaseux »
 - « Baye c'est Corbigny plage »
- « Je vais à Baye depuis mon enfance, mes enfants y vont »

Gouvernance

« Ces étangs : il faut en faire un objet d'action publique »

« On ne travaille pas assez ensemble »

« Trop de politique politicienne avec de forts egos »

“S'autoriser à innover, bousculer le logiciel actuel”

“Il faut faire bouger les mentalités mais pas sûr que les acteurs du tourisme soient prêts”

“Nécessité de nous mettre autour de la table”

“Il n'y a ni rivalités ni renoncement mais une absence d'ambitions”

“il faut une vision, une stratégie, les bons outils”

“Révéléateur de besoins, agitateur de territoires, chef d'orchestre”

“Nouvelle organisation nécessaire souhaitée de tous mais réalisée par personne”

« La clé ce sera le dialogue »

« Le département ne veut pas faire grand chose ici et laisser Baye comme une réserve de nature, sans activités, pour investir sur Settons.

Baye est victime de conflits politiques »

« Baye peut bénéficier d'un cadre global de vie agréable, avec en son centre l'eau, mais a un déficit de notoriété. »

« Il y a une mise en énergie à coordonner, autour de plusieurs activités touristiques, mais qui ne suffira pas à redynamiser la Nièvre, qui a besoin d'une vraie locomotive économique ».

« l'Etat local en aiguillon accompagnateur, aux côtés du président du département peut impulser une dynamique »

« ça aurait pu avoir du sens d'élargir le périmètre du PNR mais ils ont renouvelé leur charte (horizon 2035) »

Des constats partagés

Un site avec beaucoup d'atouts mais...

Un attachement au territoire, aux étangs

- Beaucoup de qualités : l'eau, le paysage, la tranquillité ...
- Le canal du Nivernais est un trait d'union ; c'est une identité forte
- Le territoire du nivernais central est le lien entre le Val de Loire, la Bourgogne, le Morvan : c'est une faiblesse et une opportunité
- Les cyanobactéries : un sujet secondaire pour la majorité des acteurs

Un sentiment d'isolement, de déprise

- C'était un site dynamique et fréquenté
- C'est un territoire pauvre, peu peuplé
- la population vieillit et les nouveaux habitants ne restent pas
- Les activités économiques périclitent ou tiennent difficilement
- Un territoire qui n'a pas les attraits touristiques du Morvan, le vin de Bourgogne, les activités de la Loire...

Manque de lisibilité et de partage de responsabilités entre les acteurs

- Des logiques partisanes
- Des luttes d'ego
- Une gouvernance complexe et une superposition de périmètres d'intervention d'acteurs non coordonnée voire divergents

Des différences et des méfiances

Entre responsables présumés et positions de défense

Les étangs de Baye et Vaux, oui mais pour quoi faire et pour qui ?

- Une volonté de développer le tourisme mais une cible de rayonnement et un positionnement non définis
- Un tourisme de destination ou d'itinérance ?
- Une baignade indispensable ou une possibilité à offrir?
- Une baignade surveillée ou seulement autorisée ?
- Est-ce que les activités nautiques sont l'identité du site ?
- Une réserve écologique ?

Des connaissances partielles qui favorisent les présumés

- Le changement climatique
- La nature du sol
- L'assainissement défaillant
- Les pratiques agricoles
- La gestion intensive de la forêt
- Le manque d'entretien du plan d'eau (dragage, curage, une vanne cassée ?)

Un désaccord sur l'origine de l'immobilisme

- Les collectivités n'ont pas d'argent
- Les collectivités ne s'entendent pas
- Les acteurs ne se parlent pas
- Les acteurs ne sont pas associés
- Des acteurs ne se sentent pas concernés
- Il n'y a pas de volonté de faire et on laisse la situation se dégrader

Et beaucoup de questions...

quelques éléments d'analyse et points d'attention

Quel avenir pour l'offre de loisirs et tourisme ?

- Une stratégie touristique peu lisible, ne s'appuyant pas sur des identités de sites établies et complémentaires les unes des autres
- Des services en charge peinant à articuler les échelles d'action
- Une ambition hétéroclite pour Baye, nécessitant de clarifier les périmètres de responsabilité des parties prenantes déjà engagées ou à engager : un pôle d'activités nautiques à re-développer ? une réserve de nature ?

Quelles perspectives pour les activités agricoles et forestières ?

- Quelles pratiques (limiter les intrants agricoles, éviter les coupes rases de forêts...)
- Quelles trajectoires pour quels modèles économiques au vu du changement climatique : robustesse des filières agricoles, gestions forestières, dépendance à l'eau (irrigation, abreuvement des animaux...)
- Quelle politique de transmission des exploitations agricoles et forestières ?
- Quelle stratégie foncière et quelles échelles d'action ?
- Quelle articulation avec une offre touristique (usages récréatifs, produits locaux...)

Quelles réponses au défi démographique et à l'accueil de populations (résidentes et saisonnières) ?

- Déclin et vieillissement des populations (40 % de retraités), résidentes, également consommatrices de loisirs localement
- Question des usages, aujourd'hui et demain (centres de loisirs, tourisme familial...), à articuler aussi avec les touristes extérieurs au territoire (50 % de résidences secondaires, touristes occasionnels français et étrangers)
- Quelle attractivité et pour qui ?



Perspectives,
idées, propositions

Axe #1

Une gouvernance institutionnelle à simplifier et organiser, un projet collaboratif à animer

Un jeu d'acteurs créant un effet de dissémination

- Les acteurs pourraient dialoguer plus et ne semblent pas avoir de direction partagée
- Si quelques actions à mener sont identifiées, les responsabilités sont diluées ou floues, sans mandat politique évident vis-à-vis des structures existantes (PNR, syndicat mixte, EPCI, PETR...)
- Une mise en énergie difficile autour de plusieurs activités de loisirs touristiques (nautiques, terrestres..)
- Le Conseil Départemental lance une stratégie d'adaptation au changement climatique : quelles dynamiques collectives et à quelles échelles ?

L'étang de Baye, un révélateur en matière d'articulation locale

Actuellement, les activités de baignades et nautiques illustrent les limites de fonctionnement de la maille intercommunale sans articulation avec l'axe commune-Département :

- Compétence partielle d'aménagements et d'équipements touristiques
- Suivi et contrôle sanitaire de la qualité des eaux pour la baignade pour éviter les fermetures préventives faute de moyens communaux (le pouvoir de police relève du maire)
- Une stratégie touristique complète (nautique et terrestre) à articuler avec le Département, gestionnaire de baignade de Baye, qui doit appliquer le protocole demandé par l'ARS

Axe #1

Une gouvernance institutionnelle à simplifier et organiser, un projet collaboratif à animer

Préconisations :

- **S'inspirer d'autres initiatives ou d'autres modes de gouvernance, pour trouver son propre récit et éviter un grand renoncement non assumé :**
 - Déporter le regard et créer des liens (autres EPCI, Départements...): Tourisme et ruralité, Cyanobactéries et activités nautiques, GEMAPI, etc.
- **Un Projet de territoire complet à écrire d'ici l'été prochain, avec un chef de file à identifier :**
 - Une identité à affirmer pour fédérer les acteurs au niveau des PETR, SM du canal (en lien avec la sous-préfète à la ruralité)
 - Un espace de dialogue à instaurer pour croiser les regards et dessiner une vision partagée
 - Une planification stratégique à initier
- **S'appuyer sur la transformation du syndicat mixte d'équipement en syndicat mixte d'animation et de développement?**

Axe #2

La gestion de l'eau comme socle d'une stratégie territoriale

Un patrimoine d'infrastructures hydrauliques remarquable

- Colonne vertébrale du territoire
- Patrimoine infrastructurel remarquable mais à conforter par des investissements
- Une ingénierie technique à préserver voire à renforcer
- Etangs, digues, canal, écluses : une histoire et une modernité à revendiquer
- Des ouvrages opérationnels pouvant fédérer une identité collective (un axe structurant et de développement autour de la voie d'eau)
- Un pôle d'attractivité touristique

Une ambition pour les infrastructures hydrauliques à clarifier

- Difficultés de maintenance des ouvrages, et pérennité de leurs exploitations (notamment à usage navigation)
- Lever à court terme les obstacles techniques pour assurer à nouveau un fonctionnement hydraulique "normal" originel des ouvrages : remettre des flux dans l'eau, réparer la vanne entre les deux étangs...
- Un modèle de gestion des étangs peu lisible et fragmenté, pénalisant une capacité d'investissements

Axe #2

La gestion de l'eau comme socle d'une stratégie territoriale

L'eau, un sujet stratégique majeur, tant sur les volets ressources superficielles et souterraines, que sur le risque inondation

- Eau : reflet de l'accélération du changement climatique, et indispensable à la résilience du territoire
- **Des fonctionnements hydrauliques complexes à bien connaître, et partager avec les acteurs des différents bassins versants**
- La question des pratiques agricoles et forestières
- Des diagnostics fins à engager pour appréhender les effets multi-pressions etc.
- **Nécessité d'un espace de dialogue multi-partenaires pour se projeter ensemble : SDAGE - SAGE...**

Axe #3

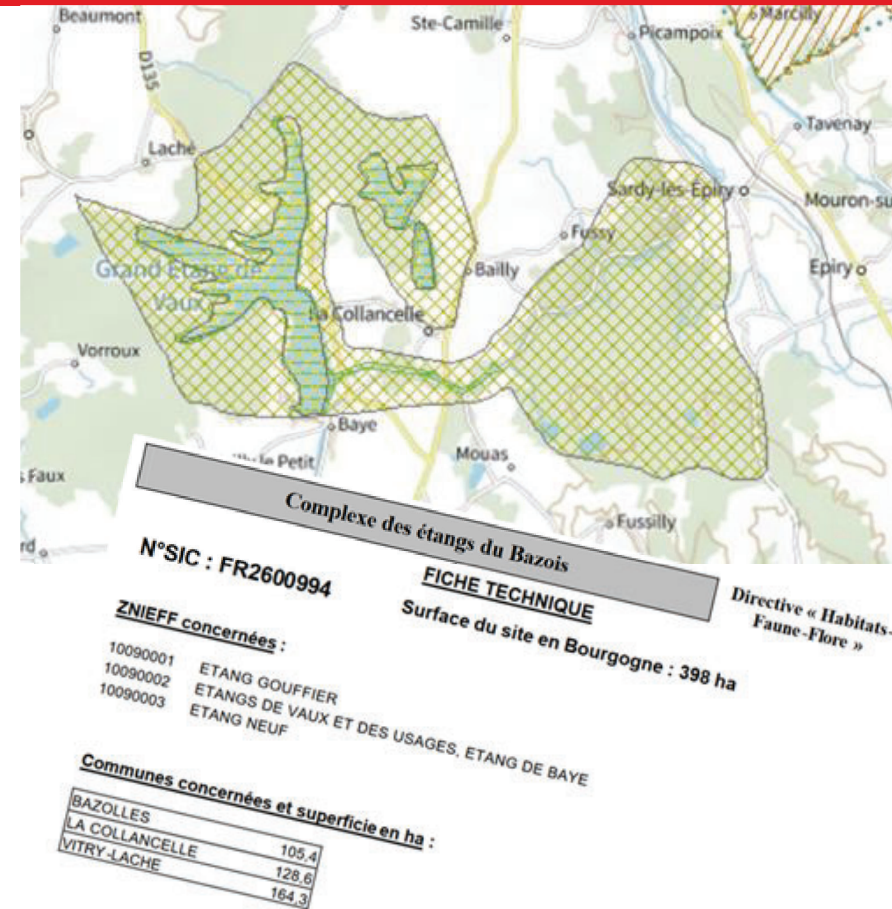
Un patrimoine naturel à préserver et entretenir

Nature et biodiversité

- Une place de la nature et des enjeux connus : Site Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2, ENS
- Convergence des enjeux liés à la qualité de l'eau et la préservation des espèces
- De nombreux acteurs et utilisateurs des étangs bien ancrés dans la vie des territoires

Points de vigilance

- Le changement climatique impacte les milieux et les espèces
- Cohérence des politiques publiques : préservation de la biodiversité, aménagement, tourisme, gestion des tunnels et étangs
- Natura 2000 : Pas d'animation de la mise en œuvre du Docob, et une nécessaire actualisation, notamment à l'aune des enjeux d'adaptation climatique



Préconisations

Mettre en place une gestion écologique en s'appuyant sur les outils disponibles et prenant en compte les usages

- Natura 2000 : appuyer le recrutement d'un animateur Natura 2000, mobiliser les outils financiers Natura 2000
- Préciser les mesures relevant de la protection du patrimoine naturel et expliciter celles compatibles avec l'ouverture des sites aux usagers

Axe #4

Une stratégie d'attractivité à construire : quelles ambitions pour les loisirs et le tourisme, et avec quel curseur ?

Un potentiel pour les activités récréatives

- Une orientation actuelle du site globalement partagée : baignade, activités nautiques, activités nature...
- Un maillage possible avec diverses zones du département (Settons...)
- Un territoire de vie multi-activités avec une palette encore à explorer
- La prise en compte du volet social et handicap, comme facteur d'attractivité reposant sur des infrastructures adaptées

Des investissements à phaser dans le temps

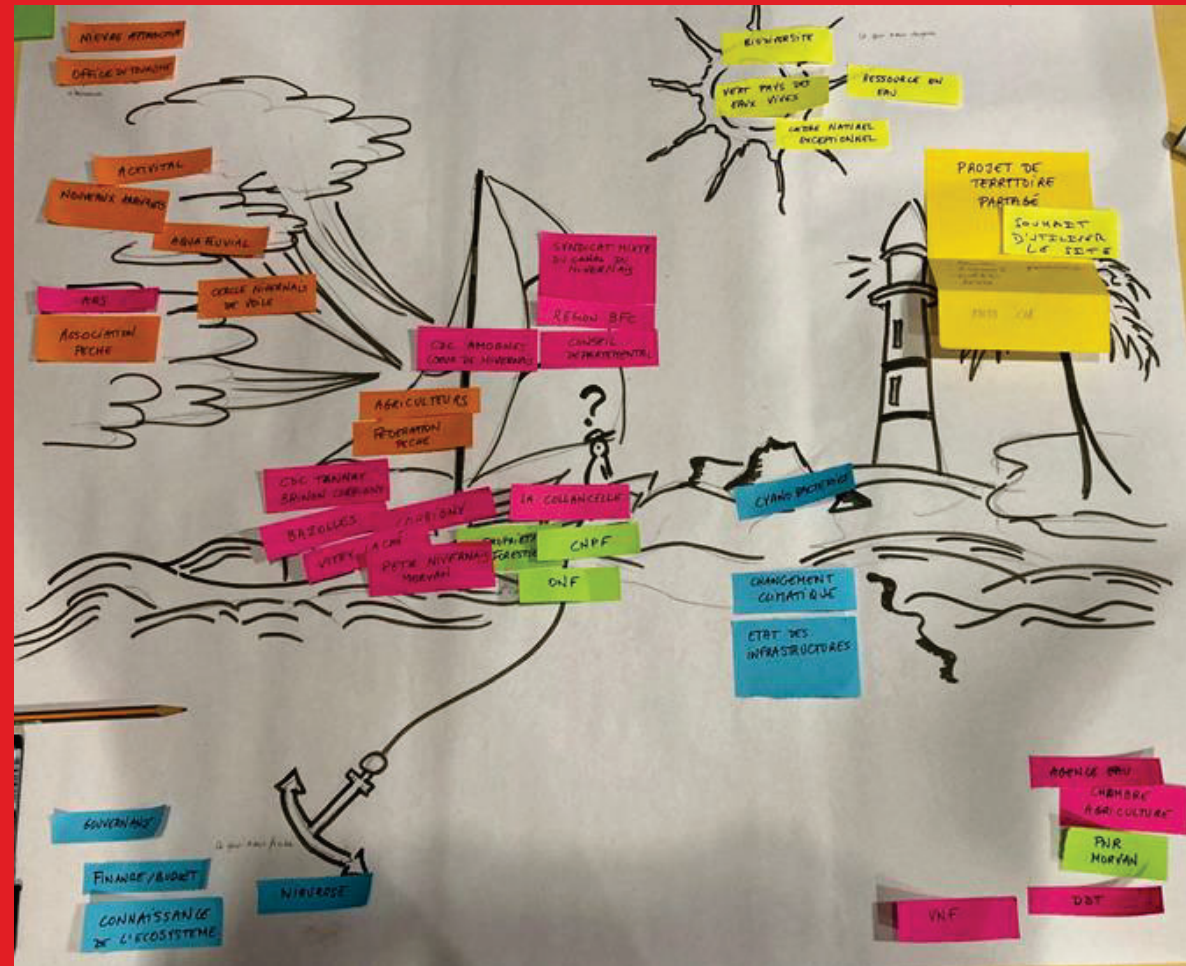
- Des aménagements de l'étang à réaliser à court terme, pour la poursuite d'activités nautiques : plage de baignade, activités de jeux aquatiques, « comme au lac de Settons », etc.?
- Des aménagements et équipements à développer pour les activités terrestres, permettant de diversifier les usages de loisirs : voies cyclables, pédestres, escalade...
- Des infrastructures existantes à conforter pour développer certains usages (centres de loisirs, organismes de formation BAFA...)

Une ambition plus large de développement économique à clarifier

- Un besoin d'une revitalisation du tissu économique, au delà des activités touristiques, mais aussi nécessaire à celles-ci
- Combiner les usages et ne pas opposer cadre de vie et développement économique
- Une nouvelle façon d'habiter et de pratiquer le territoire, qui doit définir le juste curseur en termes d'externalités positives comme négatives

Merci !

Embarquez
dans le même
bateau !







Discussion

La parole est à vous !